

RAPPORT DE STAGE

BPO/BPREA

**PROJET D'INSTALLATION A MOYEN
TERME D'UNE EXPLOITATION OVINE AVEC
TRANSFORMATION FROMAGERE.**

ETIENNE H. BOYER
BPO PROMOTION 97/98 ET
BPREA PROMOTION 98/99

SOMMAIRE

Page 3 :	Sommaire
Page 5 :	Avant-propos
Page 9 :	Description générale de l'exploitation
Page 15 :	Conduite des surfaces fourragères
Page 23 :	Conduite du troupeau
Page 33 :	Critères technico-économiques
Page 37 :	Gestion
Page 49 :	Conclusion
Page 51 :	Remerciements

AVANT- PROPOS

Cela peut encore sembler étrange qu'une personne n'étant pas issue du milieu agricole et ne possédant ni terres ni exploitation, se décide un jour, alors que rien apparemment ne l'y prédestinait, à quitter son emploi -fût il précaire- et la ville pour devenir berger dans les Pyrénées.

D'aucuns seraient d'ailleurs prêts à utiliser un peu facilement le terme ironique de « néo-rural » pour qualifier le comportement d'un tel personnage.

Ma connaissance de la montagne Ariègeoise, où j'avais l'habitude de passer mes vacances m'a permis de cotoyer des bergers transhumants, et c'est ainsi que s'est éveillé en moi ce désir à priori saugrenu -compte tenu de mes origines- de devenir berger éleveur.

J'ai donc tout quitté pour me rapprocher des Pyrénées où mon épouse et moi avons toujours désiré nous installer. Ceci n'aurait pas été possible sans le concours de l'ANPE qui m'aiguilla sur la formation du BPO dispensée par le CFPPA de Pau-Montardon que je suivis au cours de l'année 1998, et après avoir passé l'été en estives chez un exploitant agricole de laruns qui m'apprirent toutes (ou presque) les ficelles du métier, j'embrayais sur la formation du BPREA toujours dispensée par le CFPPA avec dans l'idée de créer ma propre exploitation ovine fromagère dans les années à venir.

Après ces dix-huit mois de formation, interrompus par une nouvelle période estivale pendant laquelle j'ai effectué une grande partie de mon stage de six mois (prélude à l'installation) en montagne chez le même agriculteur que

lors de la précédente saison, me voici arrivé au moment de produire un «rapport de stage», ou «projet d'installation», aboutissement de cette nouvelle expérience professionnelle théorique et technique.

La plupart de mes collègues de formation sont en passe de reprendre une exploitation, celle d'un parent le plus souvent, ou choisissent de s'associer avec un agriculteur encore en fonction. Toujours-est-il qu'ils ont pu bénéficier d'un cadre existant pour l'élaboration de leur projet d'installation, chose que, pour les raisons précitées je n'ai pu utiliser moi même.

N'ayant toujours pas d'exploitation en vue, il m'a fallu travailler sur un projet entièrement fictif basé sur mes connaissances acquises ces 2 dernières années, en tenant compte de plusieurs fils conducteurs indissociables constituant les objectifs de ce projet :

- mes desideratas de départ (exploitation ovine fromagère) avec affinage en saloir collectif privé,

- un temps de travail compatible avec ma vie de famille à privilégier,

- conserver mon lieu d'habitation actuel, c'est à dire le canton de Mauléon (mon épouse ayant trouvé un emploi sur la commune de Mauléon),

- un disponible investissable de départ de l'ordre de 250 KF,

- un niveau d'emprunt maximum (pour l'exploitation) de 350 KF à ne pas dépasser,

- donc la location d'une dizaine d'hectares,
- l'achat d'un troupeau de 120 brebis Basco-Béarnaises qui seront traitées manuellement au moins les 3 premières années,
- l'achat ou la mise en construction de la maison d'habitation sur un terrain attenant à l'exploitation en location et appartenant partiellement à mon épouse,
- faire construire une bergerie en kit bois sur un terrain déclaré à mon nom, attenant au terrain de mon épouse + achat d'une salle de transformation mobile d'occasion si possible,
- dégager un revenu suffisant pour vivre (de l'ordre de 6000 Frs mensuels) dans les 3 ans suivant mon installation.

Revenons aux échéances réelles : étant donné qu'il me restera 5 ans à partir de mon dernier jour de stage de 6 mois pour m'installer (sinon je devrais rembourser le CNASEA qui a financé mes stages), je suis en mesure de prévoir le planning de la création de mon exploitation sur 5 ans maximum, ce qui me permettra de peaufiner mon projet et de trouver un endroit adéquat pour m'installer.

DESCRIPTION GENERALE DE L'EXPLOITATION

1) STATUT

En individuel, au bénéfice forfaitaire assujetti à la T.V.A.

En ce qui concerne la partie de l'exploitation en location, un bail sous seing privé de 9 ans a été signé avec le propriétaire.

2) SITUATION DE L'EXPLOITATION (virtuelle)

Situation géographique

L'exploitation est située sur le piémont basque (Pays Basque Est) sur la commune de **GOTEIN-LIBARRENX** (environ 480 habitants) appelée « hauts de Gotein » à une altitude moyenne entre 250 et 300 mètres (en zone montagne), assez isolée du bourg, mais relativement proche des coopératives agricoles, du centre ovin d'**ORDIARP** et des commodités (environ 5 Km de **MAULEON**) avec un climat océanique/montagnard (doux et assez humide).

Description générale

Dans l'exploitation, seuls la maison d'habitation sur ses 1.5 hectares de terrain, le matériel, la bergerie (kit-bois) et le

jardin sont **en propriété**.

Située en village mais légèrement excentrée, l'exploitation comporte **10 hectares SAU en fermage** (divisés en 3 parcelles de 2 hectares en pente moyenne et mécanisables, et 4 parcelles de 1 hectare en forte pente sur sol relativement rocailleux et très peu mécanisable), pour une **SAT d'environ 13 hectares** (dont 1.5 hectares de bois, haies et landes), assez peu morcelés aux alentours de la ferme avec sols de type argileux le plus souvent humide et lourd.

Main d'oeuvre : **1 UTH** (chef d'exploitation), épouse en bénévolat à temps partiel lorsque c'est possible.

Présentation de la conduite fourragère

Autonomie d'environ **80%** en production fourragère (fourrages grossiers : pâtures, foins, regains).

Achat de 18 Tonnes d'ensilage de maïs, 8 Tonnes de luzerne déshydratée en bottes et 1,5 tonne de maïs grain.

Présentation de la conduite du troupeau

Contrôle laitier simplifié, Lutte en 2 lots en insémination artificielle 100% IA de testage (diversité des origines).

Cheptel ovin laitier de type « Basco-Béarnais » :

- **120 brebis** (60 Kg de moyenne par bête), et produisant en moyenne **95L** (par brebis) de lait par saison et de **prolificité 1.5**.

- **2 béliers** bonnes origines issus du centre ovin d'Ordiarp.

Transhumance mi-juin/Juillet/Août/Septembre et jusqu'à mi-October tous les ans.

Les brebis sont « en garde » sous la responsabilité d'un berger transhumant de la vallée d'Ossau qui se paie avec le lait restant de la campagne.

(Personnellement, je ne compte pas partir en transhumance avec le troupeau pour le moment car je privilégie avant tout ma vie de famille.)

Production fromagère

Toute la production laitière (environ 190 jours de lactation) est transformée en fromages de type «tomme Béarnaise» affinés par la **coopérative ETXE GASNA** de Sauguis (qui se paie en prélevant 1 fromage sur 12 soient environ 37 fromages), ce qui correspond peu ou prou à 450 fromages à pâte pressée d'environ 5 kilos, dont 250 sont vendus à un grossiste (ETXE GASNA, Sauguis) au prix modique de 65 Francs le Kilo, 153 sont vendus directement par mes soins sur différents marchés de la région (Mauléon, Tardets, Saint palais, etc...) ainsi qu'à trois crémières de Charente (16) et Charente-Maritime (17) au prix de 85 Francs le Kilo, les 10 derniers étant considérés comme autoconsommés ou assimilés à des « cadeaux » du type « gestes commerciaux ».

3) SEPARATION DES BIENS

Mon épouse possède 0.5 ha sur lesquels est bâtie la maison d'habitation, les 1 ha restants ainsi que la bergerie qui y est construite sont en ma possession; ce qui permet, en cas

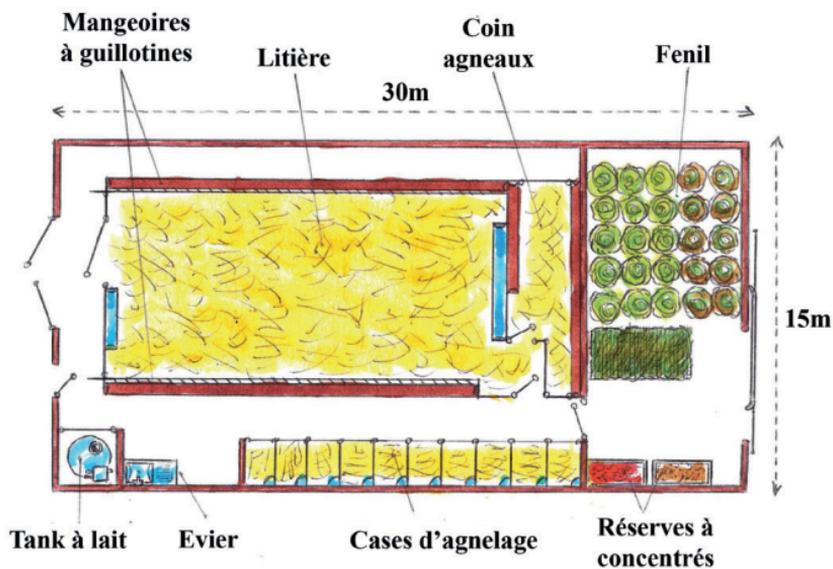
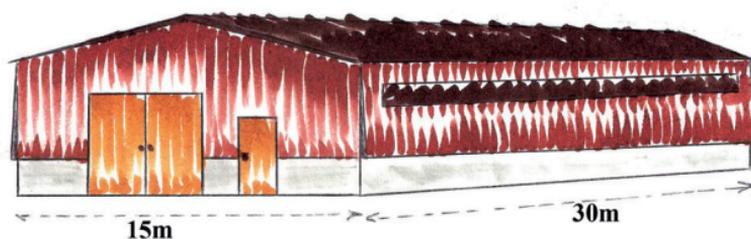
de faillite de l'exploitation de conserver un minimum du patrimoine familial : la maison et le jardin...

4) LE CAPITAL D'EXPLOITATION

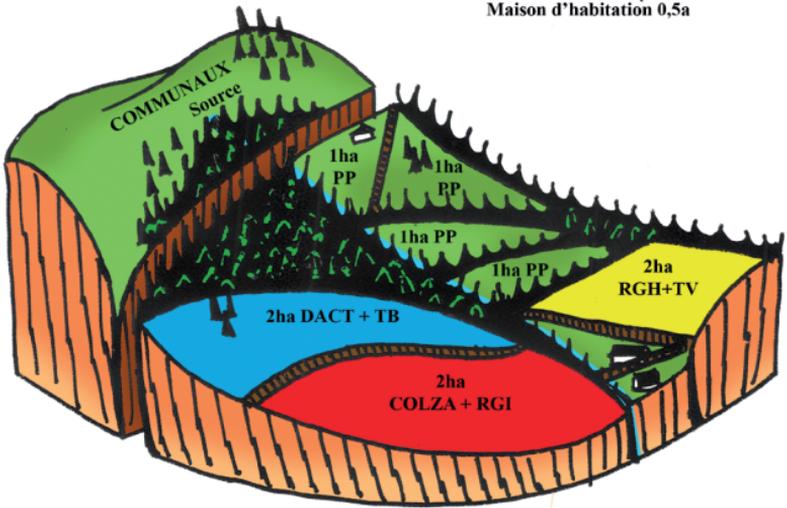
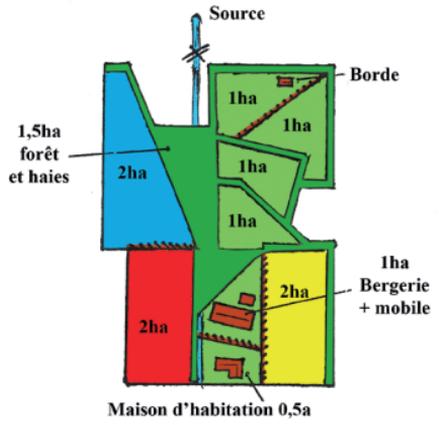
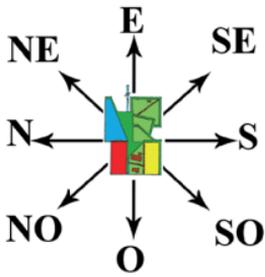
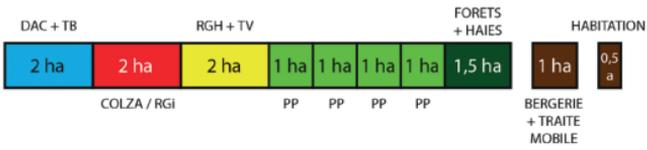
<u>EN PROPRIETE</u>	<u>EN FERMAGE</u>	<u>description du MATERIEL LOURD</u> (acheté d'occasion)
<p>- 1 ha de terres Prix : 35 KF</p> <p>- Bergerie en KIT (KERTO, lamibois) installée sur le terrain en ma possession (1ha) attenant à celui de notre maison (0.5ha). montage+terrassment Prix : 125 KF</p> <p>- Cheptel vif (brebis Basco- Béarnaises) 120 brebis à 600 F + 2 béliers à 2200 F Prix : 76,4 KF</p> <p>- petit matériel (d'exploitation...) Prix : 30 KF</p> <p>- tank à lait (occasion) Prix : 5000 F</p> <p>- salle de fabrication fromagère mobile Prix : 50 KF</p>	<p>- <u>Terres exploitables</u></p> <p>SAT : 11.5 ha - dont 10 ha de SAU, - et 1.5 ha de landes, haies, et bois + 1 borde située sur la SAT.</p> <p>Le propriétaire met aussi son ancien matériel à ma disposition :</p> <p>- andaineur - fanneur (pirouette) - faucheuse - remorque à benne - rotavator - cultipacker (rouleau) - épandeur à engrais - charrue bi-soc - herse - round-baller</p> <p>(à 1300 Francs/ha/an), soient : 14950 Frs/an</p>	<p>- Tracteur 2R mot. Prix : 50 KF</p> <p>- fourche frontale Prix : 4000 F</p> <p>- caisse de transport Prix : 1000 F</p>
TOTAL : 321.4 KF	TOTAL: 14,95 KF/an	TOTAL : 55 KF

TOTAL GENERAL DE L'INVESTISSEMENT DE DEPART
= 391.35 KF.

Ma bergerie en Kit Bois (Kerto)



DÉCOMPOSITION SCHEMATIQUE DE L'EXPLOITATION VIRTUELLE

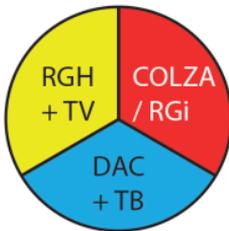


CONDUITE DES SURFACES FOURRAGERES

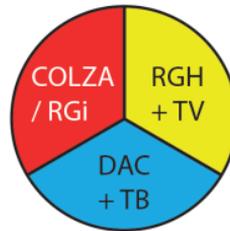
INTRODUCTION

La SAU se décompose comme suit :

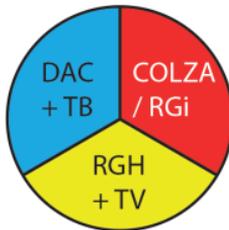
- 3 x 2 hectares assez mécanisables sur lesquels je compte installer un **système d'assolement Triennal rotatif** (tous les 2 ans et demi) avec **cultures fourragères modulables** (RGH + TV / COLZA puis RGI avec changement de parcelles tous les ans, et DACTYLE + TB inchangés pendant 2 ans et demi).



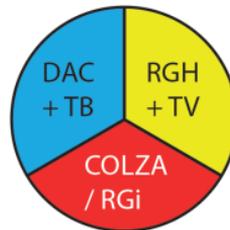
PREMIERE ANNEE



SECONDE ANNEE



TROISIEME ANNEE



QUATRIEME ANNEE

- 4 x 1 hectare de prairie naturelle à **pâture et fauche** quasi exclusivement (très peu mécanisables).

1) CONDUITE FOURRAGÈRE POUR LA PREMIÈRE PARCELLE

a) Description du fourrage :

Ray Grass Hybride + Trèfle violet sur 2 ha (prairie temporaire)
RGH tétraploïde (marque : «SKIPPER») =>30 Kg pour 2 ha
TV (marque «MARCOM») =>25 Kg pour 2 ha

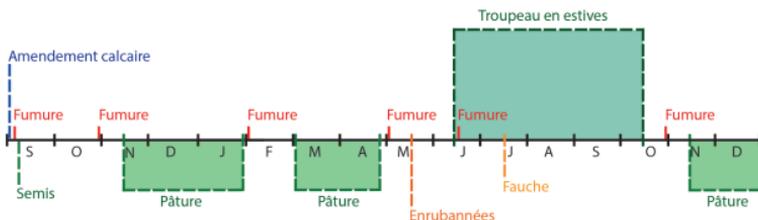
Durée : 18 à 20 mois

Productivité : 22 T de MS pour 2 ha et par an
= 13 T de foin
= 6 T de regain MS/an
= 4 T de pâture

b) Plan de fumure :

	N	P	K
Installation en Septembre	60	60	120
Fin Octobre	50	/	/
Début Février	50	80	80
Début Mai	80	/	120
Mi Juin	60	/	/

c) Conduite de la parcelle :



2) CONDUITE FOURRAGÈRE POUR LA DEUXIÈME PARCELLE

a) Description du fourrage :

Dactyle + Trèfle blanc sur 2 ha (prairie permanente)

Dactyle : variété semi-tardive (marque : «LUPRE») =>

20 Kg pour 2 ha

TB : mixte nain/géant (marque : «DUO») => 8 Kg pour 2 ha

Durée potentielle : 5 à 6 ans

Durée prévue : 2 ans et demi

Productivité : 20 T de MS pour 2 ha et par an

= 10 T de foin

= 6 T de regain

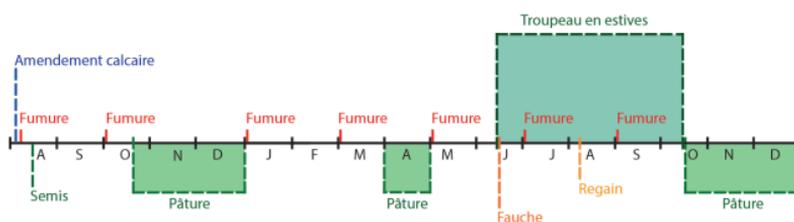
= 4 T de pâtre

MS/an

b) Plan de fumure :

	N	P	K
Installation fin Août	60	60	120
Début Octobre	30	/	/
Début Janvier	30	30	70
Début Mars	50	/	/
Début Mai	80	40	100
Fin Juin	50	/	/

c) Conduite de la parcelle :



3) CONDUITE FOURRAGÈRE POUR LA TROISIÈME PARCELLE

a) Description du fourrage :

Colza fourrager sur 2 ha (prairie temporaire, pâture au fil)
 Variété : moyen précoce (90 jours) pour la pâture (marque : «LIRATOP»)

Semis : 20 Kg pour 2 ha par saison de pousse

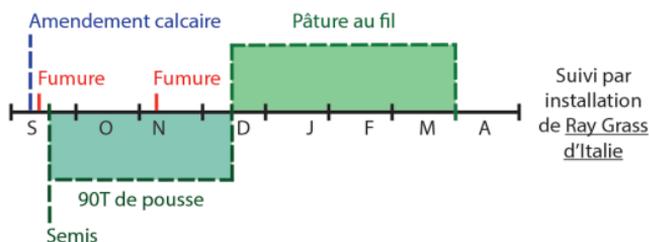
Durée : 4 à 7 mois

Productivité : 80 T de matière verte pour 8 T de matière sèche pour 2 ha.

b) Plan de fumure :

	N	P	K
Installation en Septembre	60	60	120
au stade de + 10 cm de pousse	60	/	/

c) Conduite de la parcelle :



3) CONDUITE FOURRAGÈRE DES QUATRE PARCELLES DE 1HA RESTANTES

a) Description du fourrage :

Prairies naturelles permanentes sur 4 x 1 ha.

Productivité : 32 T de MS pour 4 ha et par an

= 18 T de foin

= 9 T de regain

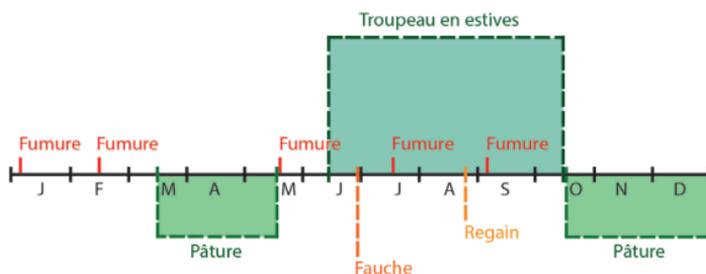
= 5 T de pâture

MS/an

b) Plan de fumure :

	N	P	K
Janvier	30	20	40
Mi Février	/	30	50
Mi Mai	40	/	/
Mi Juillet	70	/	40
Début Septembre	/	20	40

c) Conduite de la parcelle :



5) INDICATIONS SUR LES VOLUMES ET PRIX DES SEMENCES ET FUMURES LA PREMIÈRE ANNÉE

- Prix TTC de toutes les semences : 3314 F (tarifs Lurberri)
- Besoins de **5600 unités d'azote + 2820 unités de phosphore + 3852 unités de potasse**, donc prix de la fumure la première année : 12 272 F
- Besoins de **8 T de chaux éteinte** pour l'amendement calcaire de mes 10 ha
- 1 Kg de chaux = 30 centimes, donc prix TTC : 2500 F



POUR LA PRODUCTION FOURRÈRE... PEU DE MOYENS, MAIS BEAUCOUP D'IDÉES!

VRAAAA

7/26 38

CONDUITE DU TROUPEAU

1) CONSTITUTION DU TROUPEAU

a) Rachat d'un troupeau entier :

120 brebis de type basco-béarnaises de **60 Kg** de moyenne avec **prolificité moyenne de 1,5** et de **productivité moyenne de 90 à 100 L par brebis** (95 pour arrondir) sur environ **170 jours de traite**.

L'exploitant agricole partant à la retraite à qui j'ai acheté le troupeau se contentait de transformer sa production laitière à domicile et de vendre fromages secs et caillés lactiques sur les marchés et au moyen d'un petit réseau de commerçants de la région.

Peu soucieux de l'amélioration de la valeur génétique de son cheptel, (son rendement moyen n'étant pas spécialement mauvais), il n'a donc jamais eu recours au contrôle laitier officiel ou même simplifié, ni aux inséminations artificielles et faisait lutter son troupeau en «monte naturelle» en estives avec ses propres béliers ou ceux des troupeaux qu'il avait en garde.

Prix moyen à la brebis : 600 F x 120 têtes = 72 000 F

b) Achat de deux béliers de testage :

Je me les procure au **centre ovin d'Ordarp** (64), ils me serviront à remplir les 40% d'échecs potentiels des inséminations artificielles pratiquées sur la totalité des 120 brebis les trois premières années au moins.

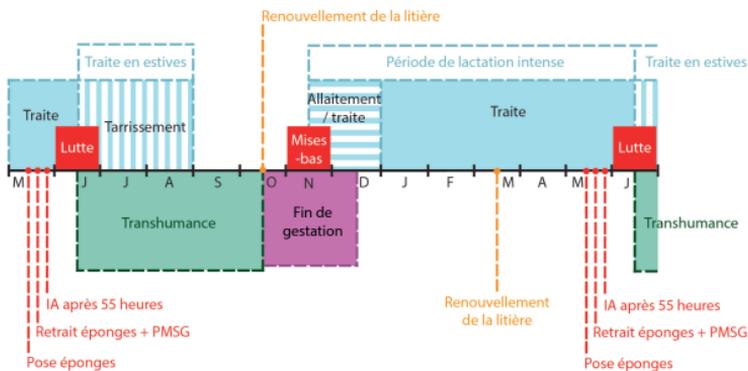
Prix moyen au bélier : 2 200 F x 2 béliers = 4 400 F

c) Lutte en inséminations artificielles :

IA 100% testage en deux lots les trois premières années afin de permettre une plus grande diversité des origines afin d'éviter un trop fort taux de consanguinité, permettre une amélioration sensible de la valeur génétique du troupeau et de la production laitière et surtout d'espérer obtenir par ce biais quelques bons béliers reproducteurs (en potentiel).

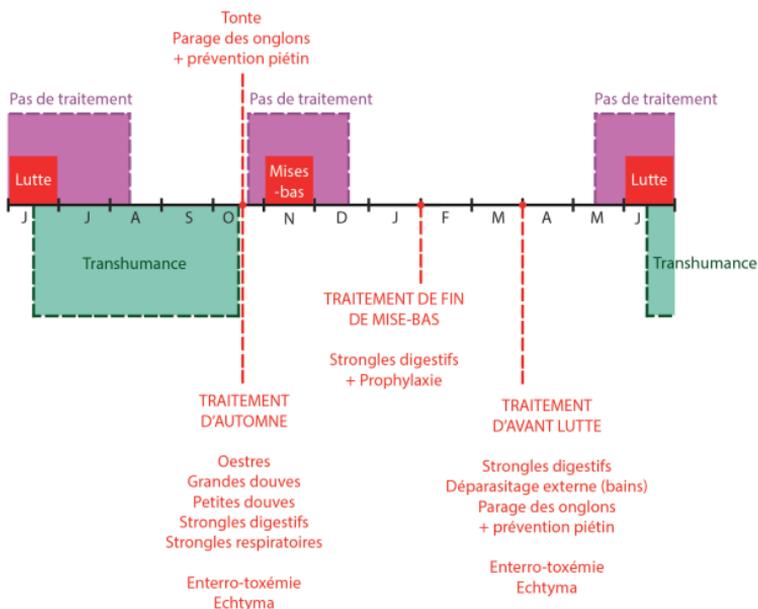
Prix des IA 1ère année (CLS sans aide+matériels+échographies) = 2 804 F

2) MODE D'EXPLOITATION DU TROUPEAU

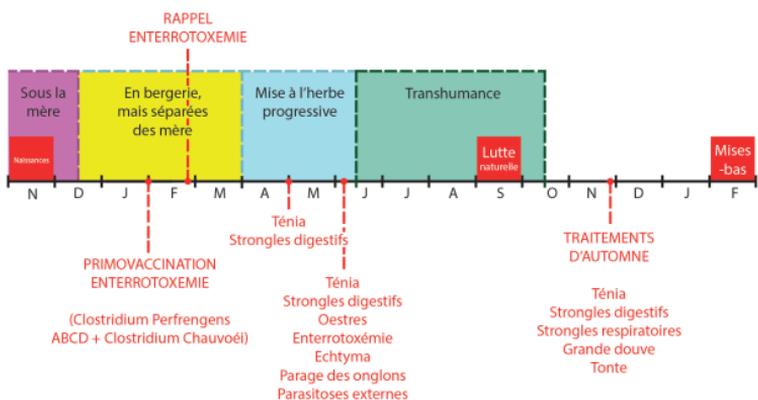


3) TRAITEMENTS PRÉVENTIFS ANTIPARASITES, MALADIES INFECTIEUSES ET MÉTABOLIQUES

a) Sur brebis adulte :



b) sur agnelle transhumante (sevrage précoce) :

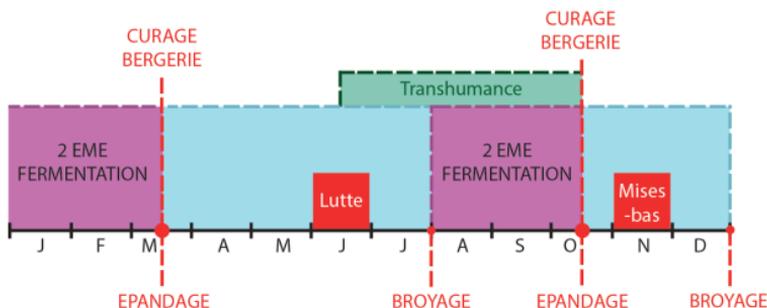


4) PRODUCTION DE FUMIER

122 têtes x 1 T/an de fumier = 122

(122 : 12) x 3,5 = 35,5 T de fumier produites pendant les 3,5 mois de transhumances.

122 - 35,5 = 86,5 T de fumier sur 8,5 mois de présence du troupeau sur l'exploitation.



Compostage du fumier (fermentation en tas pendant 3 ou 4 mois puis broyage sur place et deuxième fermentation pendant 2 à 3 mois suivie par l'épandage sur les sols des parcelles à partir de la deuxième année d'installation).

5) ALIMENTATION

A) CALCUL DE RATIONS TYPES

ADULTES 60Kg, FIN DE GESTATION (semaine -3,-4)
Prolificité 1,5 / UFL : 1.14 / PDI : 122 / Ci : 1,65

VALEURS REELLES	ALIMENTS	Kg	MS	UFL	PDIN	PDIE	UE
	Foin R.G.H.			88%	0.71	58	74
Regain Dactyle			88%	0.71	77	81	1.27
Maïs grain			86%	1.27	82	120	0
Luzerne deshy. 20%			91%	0.84	127	104	0.85
Pâtûre hiver PP			19%	1.02	145	130	0.93
VALEURS CALCULEES	ALIMENTS	Kg	Kg /MS	UFL	PDIN	PDIE	UE
	Foin Dactyle	0.5	0.44	0.31	25.5	32.5	0.59
Regain prairie nat.	0.5	0.44	0.31	33.6	35.6	0.55	
Maïs grain	0.2	0.17	0.21	13.9	20.4	0	
Luzerne deshy. 20%	0.2	0.18	0.15	22.8	18.7	0.15	
Pâtûre hiver PP	2	0.38	0.38	55.1	49.4	0.35	
TOTAUX	3.4	1.61	1.36	151.1	156.7	1.64	

Complément minéral vitaminé : + 30g par brebis

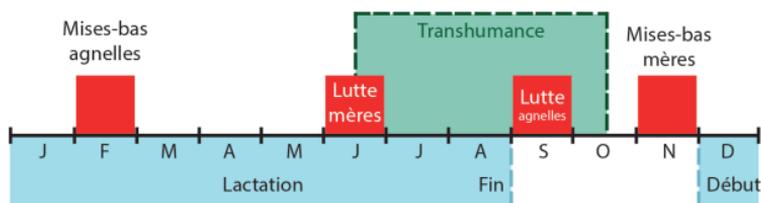
ADULTE, DEBUT DE TRAITE : 60Kg

Productivité 1.4L / UFL : 1.86 / PDI : 211 / Ci : 2.6

VALEURS REELLES	ALIMENTS	Kg	MS	UFL	PDIN	PDIE	UE
	Ensilage de maïs			28%	0.86	51	70
Luzerne deshy 18%			91%	0.78	115	95	0.85
Regain dactyle			88%	0.71	77	81	1.27
Foin prairie nat.			88%	0.72	66	78	1.40
Colza pâtûre au fil			13%	1.01	150	130	0.88
Pâtûre p.p. hiver			19%	1.02	145	130	0.93
VALEURS CALCULEES	ALIMENTS	Kg	Kg /MS	UFL	PDIN	PDIE	UE
	Ensilage de maïs	1	0.28	0.24	14.2	19.2	0.35
Luzerne deshy 18%	0.4	0.36	0.28	41.4	34.2	0.30	
Regain dactyle	1	0.35	0.24	26.9	28.3	0.44	
Foin prairie nat.	0.5	0.52	0.37	34.3	40.5	0.72	
Colza pâtûre au fil	3	0.26	0.26	39	33.8	0.22	
Pâtûre p.p. hiver	1	0.57	0.58	82.6	74.1	0.53	
TOTAUX	6.9	2.34	1.97	238	230	2.56	

Complément minéral vitaminé : + 30g par brebis

B) PLANNING ANNUEL THÉORIQUE D'ÉLEVAGE



C) CALANDRIERS FOURRAGERS

➡ Brebis adultes :

Aliments	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Quantités par an
Ensil.Maïs							ESTIVES						150j x 120 x 1 = 18000 Kg
Foin RGH							ESTIVES						75j x 120 x 0.5 = 4500 Kg
Maïs Gr.							ESTIVES						45j x 120 x 0.2 = 1080 Kg
Luz. d. 23							ESTIVES						45j x 120 x 0.2 = 1080 Kg
Pât. ppHiv							ESTIVES						105j x 120 x 3 = 37800 Kg
Pât. ppPri							ESTIVES						105j x 120 x 2 = 25200 Kg
Luz. d.18							ESTIVES						150j x 120 x 0.4 = 7200 Kg
Reg. Dac							ESTIVES						165j x 120 x 0.45 = 8910 Kg
Foin pn							ESTIVES						195j x 120 x 0.6 = 14040 Kg
Colza p. f							ESTIVES						75j x 120 x 2 = 18000 Kg
RGI dérob							ESTIVES						30j x 120 x 2 = 7200 Kg
Aliments	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Quantités par an

➡ Agnelles (conduite en sevrage précoce)

Compter jusqu'au premier agnelage :

- 10 Kg d'aliment 1er âge x 40 = **400 Kg**
- 60 Kg d'aliment 2ème âge x 40 = **2400 Kg**
- 40 Kg de céréales x 40 = **1600 Kg**
- 100 Kg de foin RGH x 40 = **4000 Kg**
- 20 Kg de luzerne deshydratée 23% x 40 = **800 Kg**
- 300 Kg de pâture x 40 = **12000 Kg**

Soit un total de **101650 Kg** de fourrages secs et pâture en besoin par an pour la totalité du troupeau en période de présence sur l'exploitation.

D) RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION FOURRAGÈRE SÈCHE ANNUELLE

2 Ha de RGH + TV = 12 T/MS x 2 = 22 T/MS/an

2 Ha de Colza fourrager = 4 T/MS x 2 = 8 T/MS/an

2 Ha de RGI en dérobées = 12 T/MS x 2 = 24 T/MS/an

2 Ha de Dactyle + TB = 12T/MS x 2 = 24 T/MS/an

4 Ha de prairie permanente = 8T/MS x 4 = 32 T/MS/an



102 T/MS produits par an par l'exploitation.

Je couvre donc la totalité des besoins fourragers de mes brebis au moins pour la première année de production.

A partir de la deuxième année, suite à l'agrandissement prévu du cheptel, il me faudra sans doute compenser les manques de fourrages en achetant à une coopérative agricole.

E) ACHAT DE FOURRAGES

a) **Ensilage de maïs**

Besoins d'ensilage de maïs pendant **5 mois** (début et milieu de lactation) pour **120 brebis** (la première année exclusivement).
Si l'on compte en général **200 F pour une Tonne d'ensilage**

de maïs, il me faudra en acheter **18 Tonnes** (~ 6 T de MS) pour un coût total de **3600 F**.

b) Luzerne deshydratée

Besoins de Luzerne deshydratée (en bouchons) pendant **6 mois** (fin de gestation et lactation) pour **120 brebis** (la première année exclusivement). Si l'on compte en général **1 F le Kg de luzerne deshydratée**, il me faudra en acheter **9.08 Tonnes** pour un coût total de **9080 F**.

c) Maïs grain

Besoins de maïs grain pendant les **2 mois** de fin de gestation du troupeau (présent sur l'exploitation à ce moment de l'année) pour **120 brebis** (la première année exclusivement). Si l'on compte en général **87 F (HT) le Quintal de maïs grain** (soit 91 centimes le Kg TTC), il me faudrait en acheter **1.08 Tonnes** pour les brebis mères et **1.6 Tonnes** pour les agnelles de renouvellement pour un coût total de **2438.80 F**.

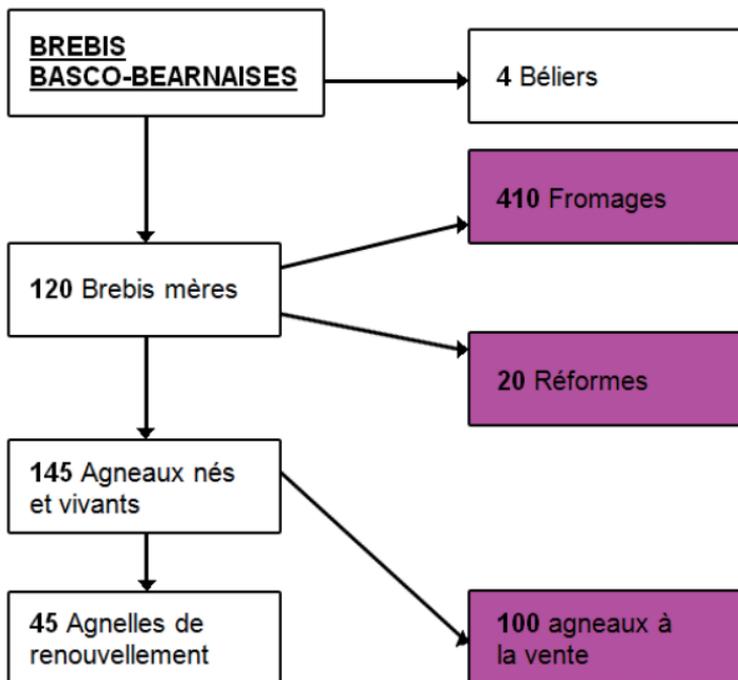
d) Aliments premier et deuxième âge

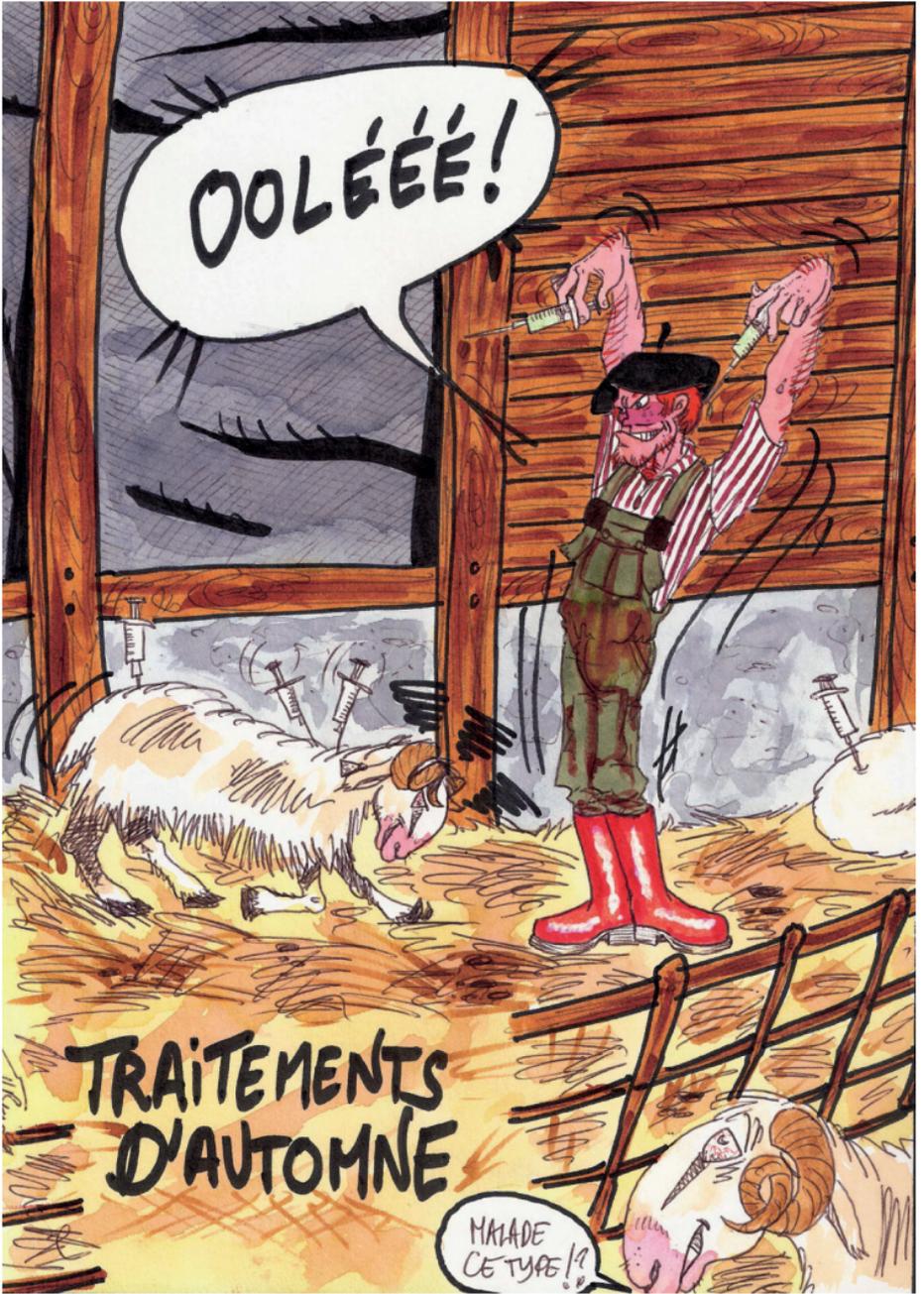
- Besoins en aliments premier âge (la première année exclusivement) pour mes agnelles de renouvellement = **400 Kg** à **2 Frs** le Kg, soit **800 Frs**,
- Besoins en aliments deuxième âge (la première année exclusivement) pour mes agnelles de renouvellement = **2400 Kg** à **1.50 Frs** le Kg, soit **3600 Frs**, soit un coût total de **4400 Frs**.

F) RÉCAPITULATIF SCHÉMATIQUE DU CHEPTEL ET

DE SA PRODUCTION (1ère année)

En théorie, les données alimentaires précitées sont capables de couvrir les besoins journaliers du troupeau ainsi que de permettre une production laitière fromagère satisfaisante dont la vente assurera la vie la pérenité et le futur développement de l'exploitation.





OOLÉÉÉ!

TRAITEMENTS
D'AUTOMNE

MAIADÉ
C'ESTYÉ!?

CRITÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

1) PRÉVISIONS SUR 4 ANS DE L'ÉVOLUTION DU TROUPEAU avec 90% de fertilité des mères (minimum toléré), 10% de mortalité chez les agneaux (objectif minimum)

a) Première année

120 brebis productrices de lait (prol : 1,5)

➡ **108 mises-bas**

➡ **162 agneaux nés** dont **145 vivants** (-10%)

➡ **45 agnelles** renouvellement

➡ **100 agneaux** à la vente

➡ **20 réformes**

➡ **5 brebis mortes** au cours de l'année
(objectif maximum toléré)

Troupeau débutant la deuxième année à **140 têtes**.

b) Deuxième année

140 brebis productrices de lait (prol : 1,5)

➡ **126 mises-bas**

➡ **189 agneaux nés** dont **170 vivants** (-10%)

➡ **50 agnelles** renouvellement

 **120 agneaux** à la vente

 **20 réformes**  **5 brebis mortes** au cours de l'année
(idem ci-dessus)

Troupeau débutant la deuxième année à **165 têtes**.

c) Troisième année

165 brebis productrices de lait (prol : 1,5)

 **148 mises-bas**

 **222 agneaux nés** dont **200 vivants** (-10%)

 **60 agnelles** renouvellement

 **140 agneaux** à la vente

 **20 réformes**  **7 brebis mortes** au cours de l'année
(idem ci-dessus)

Troupeau débutant la deuxième année à **198 têtes**.

b) Quatrième année (croisière)

198 brebis productrices de lait (prol : 1,5)

 **178 mises-bas**

 **267 agneaux nés** dont **240 vivants** (-10%)

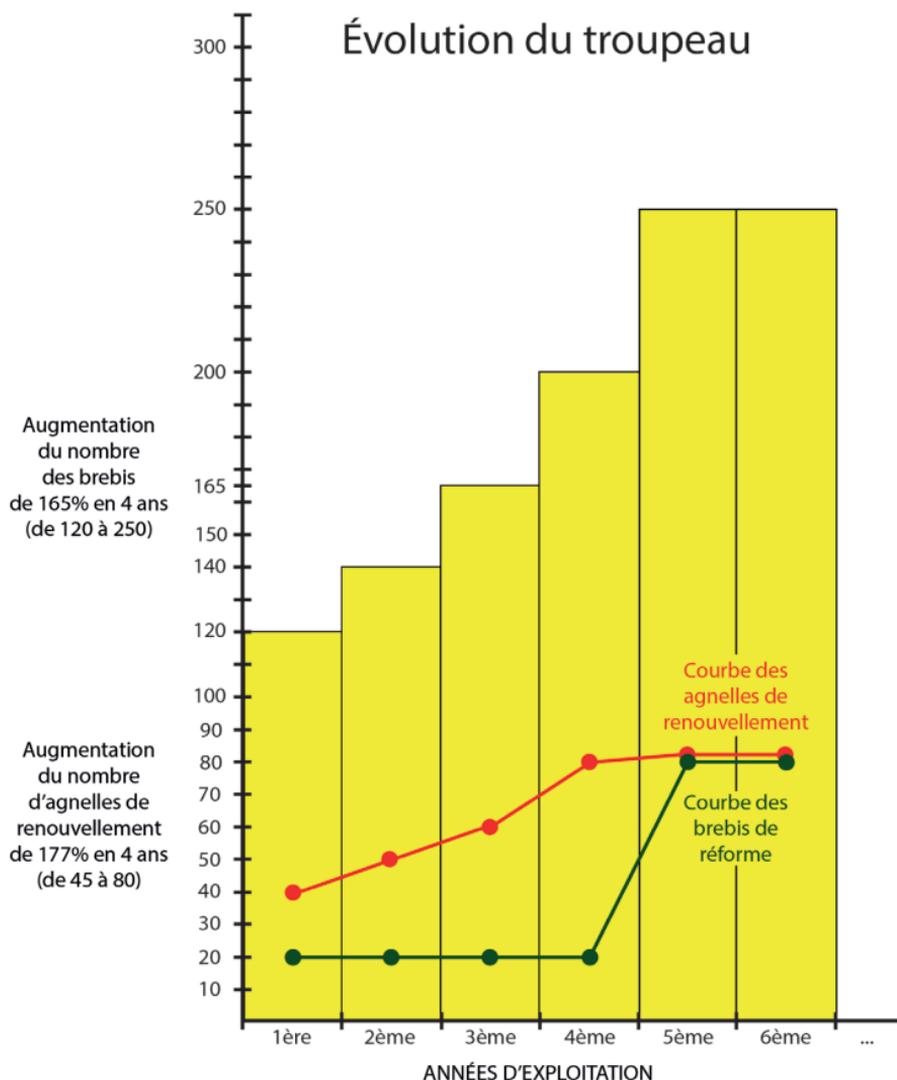
 **80 agnelles** renouvellement

 **160 agneaux** à la vente

 **20 réformes**  **8 brebis mortes** au cours de l'année
(idem ci-dessus)

Troupeau débutant la deuxième année à **250 têtes**.

Évolution du troupeau



Ce graphique illustre l'évolution du troupeau sur 6 années d'exploitation. On constate une augmentation du cheptel les 4 premières années afin d'arriver à un nombre de têtes idéal de 250 brebis productrices. A partir de la 5ème année, l'évolution est stabilisée et le nombre d'agnelles de renouvellement gardées aussi, afin d'éviter un vieillissement trop rapide du troupeau.

GESTION

1) LES PRIMES

a) Quelques rappels sur l'exploitation, la 4^{ème} année

- 200 moutons adultes (brebis mères et béliers),
- 80 agnelles de renouvellement,
- 10 hectares SAU,
- 8 mois de présence du troupeau sur l'exploitation,
- 4 mois de transhumance (à voir avec le le berger de la vallée d'Ossau qui aura mon troupeau en garde)

b) calcul des UGB et du chargement réel

- **280 moutons** = (29.6 UGB dont 9.8 UGB transhumants)
19.8 UGB présents ➡ soient **66% d'UGB présents** pour
34% d'UGB transhumants.

- mon **chargement apparent** est de (29.6 UGB : 10 ha) =
2.96 UGB/ha.

- mon **chargement réel** est de (19.8 UGB : 10 ha) = **1.96 UGB/ha**. (Je ne toucherais donc pas la prime à l'herbe la quatrième année...)

c) calcul des primes (quatrième année)

- **Prime Compensatrice Ovine** (80 F/brebis)

➡ 278 brebis x 80 F = **22 240 F**,

- **Prime ICHN** (1035 F/UGB)

➡ 29.6 UGB x 1035 = **30 636 F**,

- **Prime Monde Rural** (31,4 F/brebis)

➡ 278 brebis x 31.4 F = **8 729 F**,

➡ **TOTAL des primes = 61 605 F** la 4ème année.

d) calcul des primes pour la première année à titre de comparaison

- mon **chargement apparent** est de (17.5 UGB : 10ha)

➡ **1.7 UGB/ha**,

- mon **chargement réel** est de (11.7 UGB : 10 ha)

➡ **1.17 UGB/ha**,

- **Prime à l'herbe** (1,4 UGB maximum, 300 F/ha)

➡ 10ha x 300 F = **3 000 F**,

- **Prime Compensatrice Ovine** (80 F/brebis)

➡ 165 brebis x 80 F = **13 200 F**,

- **Prime ICHM** (1035 F/UGB)

➡ 17.5 UGB x 1035 = **18 112 F**,

- **Prime Monde Rural** (31,4 F/brebis)

➡ 165 brebis x 31.4 F = **5 181 F**.

➡ **TOTAL des primes = 39 493 F** la 1ère année.

2) SITUATION ECONOMIQUE DE DEPART

a) En banque (au 01/01/2001)

- **PEL** Banque Populaire du Centre = 50 000 F
- **PEL** Banque Populaire du Centre = 100 000 F
- **Plan épargne** AGF (Vie) = 100 000 F

(Les deux derniers points donnant droit à des prêts à taux 6.5%)

TOTAL investissable en apport personnel = 250 000 F

Dont **150 000 F** utilisables en auto-financement pour achat de la maison d'habitation, et **100 000 F** utilisables en auto-financement pour l'exploitation.

b) Salaire annexe

- épouse animatrice en contrat jeune (5 ans) : **65 600 F/an net**
Utilisables pour la vie quotidienne du foyer.

c) Dotation jeune agriculteur

- **Plafond** de la D.J.A. qui serait attribuée à mon cas spécifique = 240 000 F

- Dotation probable (niveau 3) = **171 700 F**, dont 70% au cours de la première année d'exercice = 120 190 F, les 30% restants étant versés au bout de la quatrième année d'exercice si mon RD est supérieur ou égal à 84 000 F = 51 510 F.

Donc **120 190 F** utilisables pour servir de fond de roulement pendant la première année ou la production risque de se faire assez tardive par rapport aux coûts de production.

d) Prêts à taux bonifiés consécutifs à la D.J.A.

- **taux à 2,65% + 0,66 (ADI) = 3.31% (TEG)**

- plafond des emprunts remboursables sur 10 ans = **620 000 F**
- demande d'emprunt pour mon exploitation (sur 10 ans)
= **276 400 F**
- Annuité : (coéf) $0,1172305 \times 276\,400 \text{ F} = \mathbf{32\,402 \text{ F/an}}$
- Frais financiers = $32402 \times 3.31\% = \mathbf{1073 \text{ F/an}}$
soit un montant de remboursement mensuel de = **2 700 F**
soit un montant TOTAL remboursable de = **289 270 F**
276 400 F utilisables pour investir dans l'exploitation.

MONTANT TOTAL INVESTISSABLE POUR L'EXPLOITATION = 376 400 F

Montant moyen prévu de l'exploitation = **376 400 F**

3) AMORTISSEMENT (linéaire pour les 5 premières années d'exercice)

OBJET	ANNEES	CALCUL	AMORTISSEMENT
Bergerie HT	10	99 250 F : 10	9 925 F
Tank à lait (occasion)	5	5 000 F : 5	1 000 F
Salle trans. (occasion)	10	50 000 F : 10	5 000 F
tracteur (occasion)	5	50 000 F : 5	10 000 F
fourche front. (occas.)	5	4 000 F : 5	800 F
TOTAL	/	/	26 725 F

4) TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS		RESSOURCES	
OBJETS	VALEUR	FINANCEMENTS	VALEUR
Bergerie	125 000 F	- Auto-financement	250 000 F
Cheptel vif	76 400 F	disponible/emplois	100 000 F
Petit matériel	30 000 F	- DJA	120190 F
Tank à lait	5 000 F	disponible/emplois	0 F
Salle de transfor.	50 000 F	Emprunt demandé	276 400 F
Tracteur	50 000 F		
Fourche frontale	4 000 F		
Caisse de transport	1 000 F		
1 ha de terres	35 000 F		
TOTAL	376 400 F	TOTAL	376 400 F

La banque devrait normalement me prêter la somme demandée car mon auto-financement excède 20 % du montant total des emplois.

- Si l'emprunt demandé est de 261 400 F, l'**annuité** prévue pour 10 ans à 3.31% l'an (en comptant l'ADI) s'élèvera elle à **32 402 F** (emprunt x coef 0.1172305).
- Le montant des **frais financiers** s'élèvera à **1073 F** par an (annuité x 3%).

5) REVENU DISPONIBLE PREVISIONNEL (la première année)

Produits

- **410 fromages** à 85 F/Kg

➡ [(108 brebis x 95 L) : 5L] : 5Kg = **174 420 F**

- **100 agneaux**

➡ (100 agneaux x 15 Kg x 16 F) = **24 000 F**

- **20 Réformes** (20 brebis x 200 F) = **4 000 F**

- Primes (voir plus haut) = 39 493 F

TOTAL des produits = 241 913 F

Charges Opérationnelles

- Semences = 3 314 F
- Fumure = 12 272 F
- Chaux = 2 500 F
- Paille = (20 T x 0.35 F) 7 000 F
- Ensilage de maïs = 3 600 F
- Luzerne deshydratée = 9 080 F
- Maïs grains = 2 439 F
- aliments agnelles = 4 400 F
- Inséminations = (sans aide CLS + matériel) 2 804 F
- Petit matériel spécifique = 5 000 F
- Frais médicaux = (vétérinaire + médicaments) 5 000 F
- CLS inscription la première année = 100 F
- 4 contrôles annuels = 65 F
- 34 fromages gardés par l'affineur = 14 450 F

TOTAL des charges opérationnelles = 72 024 F

MARGE BRUTE OVINE :

➡ (produits - charges opérat.) = **169 889 F**
(169 889 F : 120 brebis = **1 415 F/brebis.**)

Charges de structure payées

- MSA = 40 000 F
- Assurance = 2 400 F

- Fermage = 14 500 F
- EDF = 1 800 F
- Eau = 2 000 F
- Gasoil = 1 050 F
- Frais financiers = (Annuités x 3.31%) 1073 F

TOTAL des charges de structure payées = 62 823 F

TOTAL des charges = 134 847 F

E.B.E. la première année

► (MB - charges struct. payées) = **107 066 F**

REVENU DISPONIBLE

► (E.B.E. - Annuités 32402 F) = **74 664 F**

6) REVENU DISPONIBLE PREVISIONNEL la quatrième année (croisière)

Produits

- **676 fromages** à 85 F/Kg

► [(178 brebis x 95 L) : 5L] : 5Kg = **287 470 F**

- **160 agneaux**

► (100 agneaux x 15 Kg x 16 F) = **38 400 F**

- **20 Réformes** (20 brebis x 200 F) = **4 000 F**

- **Primes** (voir plus haut) = **61 605 F**

TOTAL des produits = 391 475 F

Charges Opérationnelles

- Semences = 3 314 F
- Fumure = 12 272 F
- Chaux = 2 500 F
- Paille (22 T x 0.35 F) = 7 700 F
- Foin et regain (22T, soit 12T x 0.7 F + 10T x 0.9 F)
= 17 400 F
- Ensilage de maïs (1ère année x 165%) = 5 940 F
- Luzerne deshydratée(1ère année x 165%) = 14 982 F
- Maïs grains(1ère année x 165%) = 4 024 F
- aliments agnelles (1ère année x 177%) = 7 788 F
- Inséminations (sans aide CLS + matériel) = 4 627 F
- Petit matériel spécifique = 8 250 F
- Frais médicaux (vétérinaire + médicaments) = 8 250 F
- CLS inscription = 100 F
- 4 contrôles annuels = 65 F
- 56 fromages gardés par l'affineur = 23 800 F

TOTAL des charges opérationnelles = 121 012 F

MARGE BRUTE OVINE (produits - charges opérat.)
= **270 463 F**

(270 463 F : 198 brebis = **1 366 F/brebis.**)

Charges de structure payées

- MSA = 40 000 F
- Assurance = 2 400 F
- Fermage = 14 500 F
- EDF = 1 800 F
- Eau = 3 000 F
- Gasoil = 1 050 F

- Frais financiers (Annuités x 3.31%) = 1073 F

TOTAL des charges de structure payées = 63 823 F

TOTAL des charges = 184 835 F

E.B.E. la quatrième année

➡ (MB - charges struct. payées) = **206 640 F**

REVENU DISPONIBLE

➡ (E.B.E. - Annuités 32 402 F) = **174 238 F**

Si mon **revenu disponible** de quatrième année d'exercice se monte bien à **174 238 F**, alors je pourrais toucher la deuxième partie de la DJA (51 510 F) qui me servira probablement à réinvestir dans du matériel pour mon exploitation.

Le système mis en place paraît relativement rentable dans la mesure où l'on tient compte des conditions d'élevage assez favorables (obligatoires...) :

- pas de problème dans la production fourragère,
- pas d'accident sanitaire pendant les quatre premières années de démarrage du projet,
- aucun problème de reproduction,
- aucun problème de fabrication fromagère,
- un réseau de commercialisation solide et fiable.

Donc, en conclusion, je dirais que le projet est viable, et même rentable si la gestion de toutes les sous parties qui composent l'exploitation reste sérieuse et rigoureuse, ce qui à priori ne devrait pas poser de problème.

Je dois aussi inclure dans la réussite de ce projet la reconduction impérative du contrat emploi jeune de mon épouse (d'ici 4

ans) ou la mutation de ce contrat en CDI, ce qui nous assurerait un second revenu salulaire et nous permettrait de nous fixer définitivement.

7) ATOUS ET CONTRAINTES

ATOUS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">- exploitant jeune- exploitation assez regroupée- 6 ha assez mécanisables- 80% auto-suffisance fourragère- bon niveau génétique- bonne production laitière- bonne valorisation du produit- renouvellement rapide et sûr- possibilité de reconversion en hors-sol en cas de non renouvellement de bail	<ul style="list-style-type: none">- peu de matériel agricole neuf- gros investissement de départ- beaucoup de travail à la mise en place, pour le développement et la pérennité du projet.- emploi jeune de l'épouse : qu'en restera-t-il dans 4 ans ?



LE LOTO,
C'EST FACILE ET
PAS CHER, ET
SURTOUT...

ÇA PEUT
RAPPORTER DES
BRIQUES...

ENFIN
CE SERAIT
BIEN!

CONCLUSION

Au vu de ce rapport qui est - je le rappelle - entièrement fictif, mais qui se base sur un réel désir de s'installer dans des conditions plus ou moins similaires, on peut dire que le projet semble viable et même assez profitable.

Pour bien faire, il m'aurait fallu demander des devis aux différentes entreprises et coopératives auxquelles je fais allusion dans ce projet. Mais c'est une démarche qui souvent est mal comprise par ces organismes car -et on les comprend- il n'est pas toujours plaisant d'effectuer un travail pour une personne qui ne «consomme» ni ne «rapporte» et qui de toute façon paraît assez loin de s'installer.

Il est possible que mon futur projet d'installation réel ne ressemble pas exactement à celui-ci, pour une raison ou pour une autre, mais toujours-est-il qu'il sera aussi minutieusement travaillé et cette fois-ci assorti de devis détaillés qui permettront au lecteur de ne pas rester avec une impression floue de travail inachevé.

Je ne peux pas affirmer aujourd'hui que je suis prêt à m'installer : ce serait un mensonge prétentieux. Malgré tout, je suis en mesure de dire que ce projet, avec la somme de travail et de stress que cela peut parfois induire, m'a été très utile tout au moins pour définir exactement mes desideratas et pour m'encourager à continuer dans cette voie agricole ou je me suis lancé il y a deux ans sans en connaître les tenants ni les aboutissants.

Par contre, je peux affirmer que je ne suis pas découragé par le travail qui me reste à accomplir avant d'en arriver au moment

de l'installation, ni par celui que je devrais accomplir avant de faire prospérer mon exploitation future.

Pour le moment, je compte terminer mon stage de 6 mois et m'inscrire à l'ADASEA afin de trouver une exploitation à reprendre.

FIN

REMERCIEMENTS

(réédition 2019)

- A mon ex-épouse pour sa patience et son courage en particulier pendant l'élaboration laborieuse de ce projet...

A mes enfants adorés qui n'ont pas connu cette période et qui, j'en suis certain, n'imaginent toujours pas aujourd'hui que j'aie pu, un jour, être apprenti berger...

- A Jean-Jacques ARETTE-HOURQUET (stagiaire B.P.O.) pour sa patience (lui aussi) et ses précieux conseils...

- A Alain COYOS (autre stagiaire B.P.O.) d'avoir bien voulu prendre le risque d'accepter qu'un « doryphore » comme moi apprenne à traire sur ses propres brebis...

- A Stéphane CHETRIT (mon 1er maître du stage des 6 mois) qui m'a tout appris ou presque, et qui m'a donné mon chien...

- A Jean-Luc BOUCHERON, Sophie KEUFTERIAN et aux autres formateurs du CFPPA pour la transmission de leur sagesse respective...

- Aux stagiaires du B.P.O. de la promotion 97/98 et à ceux du B.P.R.E.A. de la promotion 98/99 qui se sont (tous) prêtés avec bonne grâce aux « délires humoristico-artistiques » de mes pinceaux, et qui ont donné à ces deux années de « retour aux études » des allures de fête...

- A Pollux (1999/2014), mon premier chien, pour son amour insensé et inaltérable... RIP bro' !